



Congé Maladie Ordinaire

Nouvelle convocation du Conseil Commun de la Fonction Publique

La CGT ne siègera pas !

Monsieur Laurent Marcangeli persiste et signe ! La CGT aussi !

Alors que toutes les organisations syndicales ont voté, lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du mardi 11 février dernier, contre le passage de 100 à 90 % de la rémunération versée aux agent.es publics lorsqu'elles et ils sont en arrêt maladie ordinaire, il reconvoque le CCFP avec le même objet.

Le ministre n'a peut-être pas plus observé que les employeurs territoriaux comme les employeurs hospitaliers ont aussi voté contre la régression proposée.

Cette régression est une attaque en règle contre les droits à la sécurité et à la protection sociales des agent.es publics : la protection à laquelle elles et ils ont droit lorsqu'elles et ils sont malades et non pas absent.es.

Massivement mobilisé.es lors de la journée de grève et de manifestations du 5 décembre dernier, les agent.es ont clairement signifié et gagné l'abandon du passage de un à trois jours de carence.

Elles et ils ont aussi clairement signifié leur attachement au maintien à 100 % de leurs rémunérations lorsqu'elles et ils sont malades.

Contre les agent.es publics, contre l'avis unanime des organisations syndicales, contre les employeurs publics territoriaux et hospitaliers, seul le ministre persiste à organiser la régression sociale.

Plus le monde du travail produit de richesses, plus la Macronie entend dégrader les conditions de vie des salarié.es.

N'en déplaise à celles et ceux qui gouvernent, la CGT réitère que par une autre appropriation des richesses, il est possible

- **d'abroger la contre-réforme des régimes de retraite,**
- **de renoncer à tout jour de carence tant dans le public que dans le privé,**
- **de maintenir le 100 % du congé maladie ordinaire,**
- **de réduire le temps de travail tout au long de la vie avec, entre autres, la retraite à 60 ans et les 32 heures hebdomadaires.**

Il faudra bien que le Ministre réponde aux revendications des agent.es publics.

Mobilisons-nous toutes et tous dans ce sens !

Montreuil, le 18 février 2025.